Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Québec

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 70

COMMUNIQUÉ

Projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides à Montréal-Est

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER À COMPTER DU 13 MARS PROCHAIN

Québec, le 23 février 2006 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Pierre Béland, président, et de M. Louis Dériger, commissaire, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides à Montréal-Est par Canterm Terminaux Canadiens inc*., à compter du **lundi 13 mars 2006, à 19 h. Les séances se tiendront au sous-sol du Centre culturel et sportif du Collège Mont-Royal, 555, rue Mousseau, à Montréal.**

Cette partie sera consacrée à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis et de faire leurs suggestions à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles de l'améliorer. Ceux et celles ne désirant pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire.* Ce document est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer » du présent mandat.

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de la deuxième partie de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, dans la mesure du possible deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en communiquant avec M^{me} Renée Poliquin, au numéro sans frais 1 800 463-4732 ou au 418 643-7447, poste 424, ou par courriel à l'adresse suivante : liquidesmtlest@bape.gouv.qc.ca.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant les séances publiques, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 8 mars 2006**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Renée Poliquin.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à liquidesmtlest@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » identifiée au projet dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » du présent mandat, de même qu'au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Mercier, 8105, rue Hochelaga, Montréal (avec accès gratuit à Internet) ;
- Bibliothèque de Montréal-Est, 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal (avec accès gratuit à Internet avec abonnement).

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 13 juin 2006. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

Des renseignements peuvent être obtenus au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, en communiquant avec M^{me} Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, au poste 424, ou par courriel à l'adresse suivante : liquidesmtlest@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Louise Bourdages
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732, poste 532